



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 135/21

Objet

Rémunération des guides conférenciers intervenant au Musée des Beaux-Arts

Secrétaire de séance

Jean-Paul CHAPIN

Rapporteur :

Isabelle MANGIN

Conseil Communautaire
16 décembre 2021
Tavaux – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 60
Nombre de procurations : 16
Nombre de votants : 76
Date de la convocation : 10 décembre 2021
Date de publication : 24 décembre 2021

Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants) : P. Antoine, D. Bernardin suppléé par S. Duthu, P. Blanchet, N. Burtin, C. Bourgeois-République, S. Calinon, A. Callegher, S. Champanhet, J.P. Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, J.L. Croiserat, J.M. Daubigney, F. David, I. Delaine, A. Diebolt, A. Douzenel, F. Dray, G. Fernoux-Coutenet, J.P. Fichère, J.B. Gagnoux, D. Gindre, N. Gomet, J. Gruet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R. Guibelin, A. Hamdaoui, M. Henry, M. Hoffmann, L. Jarrot-Mermet, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, J. Lagnien, J.L. Legrand, J. Lepetz, I. Mangin, S. Marchand, C. Mathez, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Nonnotte-Bouton, J. Pannaux, E. Pauvret, J. Péchinot, A. Pernoux, J.M. Rebillard, J.C. Robert, J.Y. Roy, T. Ryat, P. Sancey, G. Soldavini, J. Stolz, H. Thevenin, P. Verne.

Conseillers absents ayant donné procuration :
M. Berthaud à I. Mangin, A. Borneck à A. Hamdaoui, J.P. Cuinet à S. Champanhet, C. Demortier à J. Péchinot, T. Gauthray-Guyenet à S. Calinon, D. Germond à C. Nonnotte-Bouton, I. Girod à J.B. Gagnoux, P. Jaboviste à S. Marchand, J.P. Lefèvre à J.P. Fichère, M. Mbitel à N. Jeannet, C. Monneret à J.M. Daubigney, H. Prat à L. Jarrot-Mermet, F. Rigaud à A. Callegher, C. Riotte à J.L. Croiserat, P. Roche à J. Gruet, D. Troncin à G. Soldavini.

Conseillers absents non suppléés et non représentés :
J.L. Bonin, G. Ginet, P. Jacquot, C. Jeanneaux, O. Lacroix, A. Mathiot, E. Saget, P. Viverge.

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 33-5,

Vu la délibération n° GD48/21 du Conseil Communautaire du 29 juin 2021 ayant pour objet la création de services communs,

Vu la délibération du Conseil Municipal de la Ville de Dole n° 21.12.07.48 du 12 juillet 2021 ayant pour objet l'adhésion aux services communs de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole,

Considérant le transfert de plein droit au 1^{er} janvier 2022 du personnel du Musée des Beaux-Arts au sein de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole,

Vu l'avis du Comité Technique commun du 3 décembre 2021,

Dans le cadre des visites guidées au sein du Musée des Beaux-Arts de Dole, il est nécessaire de faire appel à des guides conférenciers, et de les rémunérer sur la base d'une vacation d'un montant brut de 35,50 € par visite.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **AUTORISE** le recrutement de guides conférenciers pour assurer les visites guidées au sein du Musée des Beaux-Arts,
- **PRÉCISE** que les guides conférenciers seront rémunérés sur la base d'une vacation d'un montant brut de 35,50 € par visite,
- **PRÉVOIT** les crédits correspondants chaque année au budget – chapitre 012.

Fait à Tavaux,
Le 16 décembre 2021,
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Ressources Humaines
- Pôle Actions Culturelles / Musée des Beaux-Arts
- Trésorerie Municipale du Grand Dole

